



L'Espace de Bon Fonctionnement (E.B.F.) des cours d'eau

Avertissement

La totalité des exemples et photographies illustrant le présent diaporama sont tirés, sauf mention particulière, de cas concrets pris dans le bassin versant de l'Azergues et de ses affluents (hors bassin Brévenne-Turdine)

Définition

L'Espace de Bon Fonctionnement,

***c'est l'espace nécessaire à un cours
d'eau pour bien assurer ses diverses
fonctionnalités***

= espace multifonctionnel

Les fonctionnalités naturelles d'un cours d'eau

= ce que l'on attend d'un cours d'eau fonctionnel :

- *écoulement des eaux en crue,*
- *dissipation de l'énergie hydraulique, équilibre sédimentaire (processus d'érosion, de transport et de dépôt)*
- *échanges nappe / rivière équilibrés*
- *épuration des eaux*
- *vie et libre circulation des organismes aquatiques et terrestres associés*
- *cadre de vie et paysages*

Exemples de tronçons de rivière fonctionnels



⇒ + un cours d'eau est naturel et + il est fonctionnel

Exemples de tronçons de cours d'eau où l'espace fonctionnel n'a pas été respecté



Bâtiment implanté dans le lit du Soanan à St-Clément s/s V.

⇒ **érosion de la rive opposée**

↳ *menaces sur la RD313*

↳ *mise au jour de divers réseaux*

↳ *déstabilisation d'une buse*



D'autres exemples parlants



D'autres exemples parlants



D'autres exemples parlants



D'autres exemples parlants



Délimitation de l'E.B.F.

Compromis entre :

- l'espace optimal nécessaire au bon fonctionnement du cours d'eau...

et

- ...la préservation d'une valeur minimale aux fonds riverains ainsi que la coexistence des usages du lit majeur (*agriculture, zones d'activités, équipements collectifs...*)

Délimitation de l'E.B.F.

Les limites de l'enveloppe de B.F. seront déterminées en tenant compte :

- **de la réglementation existante imposant des distances de recul par rapport aux cours d'eau (*bandes tampon, réglementation des boisements, ScOT, ZNT...*) ;**
- **de la dynamique des cours d'eau et des potentiels de mobilité de leur lit ;**
- **des acquis scientifiques les plus récents se rapportant aux besoins vitaux en termes d'espace des différentes espèces animales inféodées aux c. d'eau.**

Délimitation de l'E.B.F.

L'enveloppe de l'E.B.F. incluera :

- *l'espace de mobilité défini en 2001 sur la basse Azergues*
- *les annexes en eau, boisements alluviaux et zones humides en connexion avec les c. d'eau*

Portée et implication de l'E.B.F.

L'E.B.F. est un zonage qui n'a en tant que tel aucune portée réglementaire (\neq PPRI)

Ce zonage a essentiellement pour but :

- *de sensibiliser sur les exigences spécifiques au bon fonctionnement et état de conservation des c. d'eau*
- *d'informer sur les risques liés aux c. d'eau (érosion, inondation...)*
- *d'informer sur ce qu'il est souhaité ou non au sein de cet espace en termes d'occupation du sol et de pratiques ;*
 - *d'orienter l'intervention publique et privée vers des actions de reconquête de l'espace perdu par les c.d'eau et là où leurs fonctionnalités sont dégradées par diverses altérations*

Portée et implication de l'E.B.F.

L'E.B.F. défini pourra :

↳ être intégré au **Schéma Régional de Cohérence Ecologique (S.R.C.E.)** en cours d'établissement, en tant que composant de la trame verte et bleue du territoire

↳ être inscrit dans le zonage et le règlement des **Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U.)**